

### **Espoir pour les Ogiek du Kenya**

La cour d'appel du Kenya vient de donner raison aux Ogiek (voir nos articles dans Ikewan n°34 et 36) dans le bras de fer qui opposent ces derniers à la justice et au pouvoir kenyan. En effet, les représentants de la communauté Ogiek, aidés de leurs avocats Joseph Seregon et Mirugi Kariuki, ont réussi à faire casser le jugement du 23 mars 2000 de la Haute Cour kenyenne qui autorisait l'expulsion de Ogiek de leur terre ancestrale, la forêt de Tinet dans les montagnes de Mau.

Il est vrai que les arguments des autorités kenyennes, qui accusaient les Ogiek de porter atteinte à leur environnement, étaient peu défendables et cachaient en fait la ferme volonté du pouvoir de rassembler les Ogiek afin de mieux les contrôler tout en pillant les ressources de leur territoire. Les mêmes arguments avaient été avancés en Tanzanie pour concentrer les populations autochtones dans des emplacements aménagés afin de leur offrir des équipements sanitaires et éducatifs : Julius Nyerere avait reconnu plus tard que cette décision avait été la plus grande erreur de son "règne".

Les autorités vont sans doute faire appel de cette décision, même si tous les recensements, notamment celui de 1936, prouvent l'occupation de ce petit territoire par le peuple Ogiek.

Notons que, de plus en plus souvent, les Etats utilisent des arguments pseudo-écologiques comme la protection des eaux et des milieux naturels, pour opprimer les peuples autochtones qui vivent depuis des temps immémoriaux en harmonie avec leur environnement.

H.V.

Merci à tous ceux qui ont répondu à l'appel d'ICRA en signant la pétition de soutien aux Ogiek en décembre 1999. Merci aussi aux autres organisations dont Ecoterra int, France Liberté, Survival pour leurs actions en faveur de ce peuple.